Exposition « Pauvreté et handicap : quelques grandes tendances »

Audio complémentaire au Kakémono : Des inégalités de niveau de vie systématiques, d’ampleur variable

Le niveau de vie correspond aux ressources dont disposent les différentes personnes d’un ménage. Il se calcule en fonction de l’argent que les personnes ont reçu et qu’elles se sont partagées l’année précédente, que ces revenus proviennent de leur travail ou des aides sociales, et des impôts qu’elles ont payés.
Par exemple, le niveau de vie de 2025 se calcule par rapport aux revenus perçus et aux impôts payés de 2024.Quand le niveau de vie est très faible, on parle de pauvreté monétaire.

Pour bien comprendre les inégalités de niveau de vie liées au handicap, il y a deux aspects à prendre en compte. Le premier, c’est qu’il n’y a pas qu’un seul seuil à considérer. Le seuil de la pauvreté monétaire est intéressant, mais il peut aussi y avoir des inégalités au-dessus de ce seuil. Par exemple, si les personnes handicapées n’ont quasiment jamais accès aux revenus très importants, c’est aussi une inégalité.
Le deuxième aspect, c’est qu’il peut y avoir de grosses différences même parmi les personnes handicapées. Dans ce Kakémono, on se concentre sur un aspect de ces variations : les types et degrés de limitations. On s’appuie de nouveau sur l’enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie », en examinant en particulier les personnes de 25 à 59 ans sur la période de 2015 à 2022.

Le premier graphique du Kakémono s’appelle « Des écarts persistants selon les limitations ». Il s’agit d’une représentation graphique qu’on qualifie parfois de « boîte à moustaches », car elle se compose d’un rectangle avec, aux extrémités, des lignes longues.
Chaque segment de la boîte à moustache a une signification particulière. Le bas et le haut du rectangle représentent des quartiles : le premier quartile, en bas, c’est la valeur atteinte par au moins un quart du groupe, ce qui représente une personne sur quatre. Le troisième quartile, en haut, c’est la valeur atteinte par au moins trois quarts du groupe, ce qui représente trois personnes sur quatre.

Ce travail a bénéficié d’une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-PAVH-0001.

Au milieu, la ligne représente la médiane : la valeur atteinte par la moitié du groupe. Enfin, la croix dans le rectangle représente la moyenne. La moyenne est l'indicateur dont on entend le plus souvent parler, mais il n'est pas toujours le meilleur, car il a tendance à être « tiré vers le haut » par les valeurs très élevées.

Si on a quatre-vingt-dix-neuf personnes sous le seuil de pauvreté et une personne à 100 000 euros par mois, le niveau de vie moyen du groupe est au-dessus de 2000 euros par mois, ce qui semble plutôt correct… alors même que le groupe est globalement pauvre.

Ce graphique nous apprend que, pour les personnes qui rencontrent des limitations durables dans leurs activités du quotidien, en lien avec un problèmes de santé –
qu'on va appeler « les personnes handicapées » – c'est toute la distribution des niveaux de vie qui est décalée vers le bas. Les plus pauvres des personnes handicapées ont des niveaux de vie plus bas que les plus pauvres des personnes valides. Et les plus riches des personnes handicapées ont également des niveaux de vie plus bas que les plus riches des personnes valides. Avec, à chaque fois, des écarts de plusieurs centaines d'euros par mois.

Par exemple, avec des valeurs arrondies par rapport aux données visibles : trois quarts des personnes valides de 25 à 59 ans ont un niveau de vie inférieur de 31 000 euros par an,
soit 2 600 euros par mois. Tandis que trois quarts des personnes avec des limitations modérées ont un niveau de vie inférieur à 28 000 euros par an, soit environ 2 300 euros par mois. Et trois quarts des personnes avec des limitations fortes ont un niveau de vie inférieur à 25 000 euros par an, soit 2 100 euros par mois.

Le deuxième graphique, « Des désavantages variables selon les formes de handicap »,
nuance ces résultats en classant les handicaps selon le type de difficultés rencontrées,
impliquant différentes parties du corps dans l'accomplissement de tâches simples.
Par exemples, des limitations auditives si elles ont du mal à entendre une conversation,
des limitations cognitives si elles ont du mal à se concentrer, et cætera.
Les résultats portent cette fois uniquement sur l'année 2022.

De manière générale, les personnes qui ont des limitations ont des niveaux de vie plus faibles que les personnes valides. Mais, dans certains cas, les différences sont très faibles.
Par exemple, en cas de limitations auditives modérées. A l'inverse, il y a de gros écarts quand les personnes sont concernées par des limitations motrices fortes,

des limitations cognitives, des limitations visuelles fortes, ou des limitations multiples fortes.

Par exemple, en 2022, une personne sur 4 sans limitations avait un niveau de vie inférieur à 1 600 euros par mois ; une personne sur deux avait un niveau de vie inférieur à 2 200 euros par mois ; et trois personnes sur quatre avaient un niveau de vie inférieur à 2 900 euros par mois.

Pour les personnes avec des limitations multiples fortes, ces seuils étaient respectivement à 1 100 euros par mois, 1 500 euros par mois, et 2 000 euros par mois. On a, par exemple, un écart équivalent à 700 euros par mois entre les médianes des deux groupes. On peut aussi noter que la distribution des niveaux de vie des personnes avec des limitations multiples fortes est bien plus resserrée : il n’y a que 900 euros par mois de différence
entre les niveaux de vie du quart le plus pauvre et du quart le plus riche, alors que, pour les personnes sans limitations, il y a 1 300 euros par mois de différence entre les niveaux de vie du quart le plus pauvre et du quart le plus riche.

En résumé, il existe des écarts de niveaux de vie qui sont importants entre les personnes valides et les personnes handicapées. Ce n’est pas qu’une question de pauvreté, ça concerne tous les niveaux, y compris les plus élevés. Et ces écarts sont particulièrement marqués quand les limitations sont fortes, ou de certains types, comme cognitives, visuelles, motrices ou multiples.